

COMPTE-RENDU DE LA VISIO-RÉUNION du 07 août 2023

OBJET:

A : Continuité de fonctionnement du site informatique de la PROMO et de la liste de diffusion des messages.

B : Sujets connexes :

- *Poursuivre la tradition d'une plaque In Memoriam de la Promo.*
- *Modification de l'organisation du Bureau Promo.*
- *Faut-il créer une indemnité de déplacement dans certains cas.*

C : Point de situation du projet de Grand Livre de la Promo.

PILOTE: Christian SOUM.

- *Secrétaire: André CATENNE.*
- *7 participants du bureau élargi.*
- *Absents excusés : Alain BILLY, Henri BULLIT, Raymond BENTAYOU, Frédéric BERGEON.*

DESTINATAIRES : 11 membres du bureau élargi. Archives.

La réunion est ouverte par Christian SOUM. C'est une réunion exceptionnelle, dont l'objet principal est d'étudier les conséquences de la disparition brutale de notre webmaster Honoré en juillet.

A : Continuité du fonctionnement des moyens de communication informatisés.

Le site laissé en l'état par Honoré fonctionne. La liste de diffusion des messages à la Promo fonctionne, et sa vérification entamée en avril est quasiment terminée. Les codes d'accès administrateurs du site et de la liste de diffusion ne sont pas connus.

La reprise en main technique de ces deux applications est provisoirement confiée à André.

1 : SITE Une assistance est proposée par Marie-Caroline BILLY et son mari, pour détailler la structure et les fonctions permettant la maintenance technique. La récupération des données est le but prioritaire urgent. Le travail se fera dès que possible entre André, Nicolas MAILLET qui possède les codes d'accès à l'ordinateur d'HONORÉ, et Marie-Caroline, sous la responsabilité d'André. La recherche des codes d'accès Administrateur du site chez FREE n'a pas abouti pour le moment.

2 : FRAMALISTE. L'outil de diffusion des messages à la Promo est hébergé par l'association FRAMASOFT. Un contact est pris par André pour obtenir les accès comme nouvel Administrateur.

3 : Avenir proche.

La récupération des données est entamée et devrait aboutir avant la fin août.

Les grandes fonctionnalités sont recensées, de manière à ne pas fonctionner, si possible, en mode dégradé.

La recherche d'un membre de l'amicale, formé aux outils informatiques actuels, susceptible d'aider dans l'avenir est lancée.

B : Sujets divers consécutifs.

- ***Poursuivre la tradition d'une plaque In Memoriam de la Promo.***

Il reste une seule plaque In Memoriam disponible. Elle est en marbre. Une nouvelle commande est nécessaire pour préparer l'avenir. Faut-il maintenir le modèle actuel ?

Des modèles en plexiglass existent, plus contemporains. La dimension 20 x 30 cm peut être conservée pour les tombes traditionnelles, et un modèle plus petit, en 13 x 18 cm ou en forme de bandeau peut être créé pour le cas du columbarium.

COMPTE-RENDU DE LA VISIO-RÉUNION du 07 août 2023

Il est proposé d'agir au cas par cas, en proposant le choix du format, et respectant le choix ou le refus de la famille. La plaque peut faire l'objet d'une remise à la famille après les obsèques, décalée dans le temps dans un délai raisonnable.

C'est un sujet à débattre dans la prochaine AG 2024.

- **Modification de l'organisation du Bureau Promo.**

Le bureau Promo (appelé Conseil d'Administration dans les statuts) est modifié par la disparition de Honoré. Le rôle webmaster est provisoirement tenu par André. Quelques volontaires ont rejoint le bureau à la création du projet de Grand Livre, sous l'appellation de Bureau Élargi. Ils ont participé aux réunions d'avancée du projet, et ont été associés aux différentes décisions de la vie courantes de la Promo prises au cours de ces réunions. Faut-il intégrer ces volontaires au CA ? Sans pour cela modifier les statuts (accessibles sur le site), une instance consultative peut être créée selon le besoin d'étude particulière touchant la vie de l'amicale. Elle peut être ouverte aux membres adhérents.

C'est un sujet à débattre dans la prochaine AG 2024.

- **Faut-il créer une indemnité de déplacement dans certains cas.**

Dans quelques cas, en particulier pour se rendre aux obsèques de membres de l'amicale, des indemnités de déplacement pourraient être versées à un membre représentatif de l'amicale. Faut-il systématiser ces cas ?

Il est proposé de limiter ces cas, en raison du coût cumulé des indemnités que cela peut représenter pour notre budget, et éviter de créer des précédents ou des injustices. Cette indemnité doit rester exceptionnelle, à décider au cas par cas.

C'est un sujet à débattre dans la prochaine AG 2024.

C : Point de situation du projet de Grand Livre de la Promo.

- **Actuellement 84 témoignages sont parvenus**, et un témoignage des enfants de Frédéric BERGEON est attendu ces prochains jours.

Les relectures et corrections du livre par l'ensemble des membres du bureau élargi continuent. À noter le très gros travail très complet de Jacques RAYMOND qui a réalisé la relecture complète et très détaillée amenant plusieurs centaines de coquilles à être corrigées.

- **185 livres précommandés**, dont 16 reçus ces deux derniers mois.

Pas de questions particulières, l'objet de la réunion étant clos, il est mis fin à la réunion.

Rappel de la prochaine réunion du bureau élargi le mercredi 13 septembre à 9h30 dans les conditions habituelles.

Rédacteur : André CATENNE